



**Signature des conventions Plan de Relance avec les organismes de recherche
Jeudi 2 avril 2009**

**Eléments de discours de Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

L'enseignement supérieur et la recherche étaient déjà la priorité du budget triennal 2009-2011. Le plan de relance renforce cet engagement. A trois titres :

- Parce que notre pays ne pourra sortir plus fort de la crise que si nous misons résolument sur la recherche et l'innovation, qui est un pilier indispensable pour une croissance durable ;
- Parce que l'investissement et l'équipement en matière d'enseignement supérieur et de recherche aura un effet de levier extrêmement puissant sur l'activité et l'emploi dans nos régions ;
- Parce que dans la conjoncture actuelle, les conditions du soutien de l'Etat à la recherche privée sont un élément essentiel pour les acteurs économiques.

Ce sont ainsi 731 M€ qui sont consacrés dans le cadre du plan de relance au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont 286 M€ pour la recherche.

Aujourd'hui, Patrick Devedjian et moi-même nous signons une convention avec 10 organismes de recherche, qui vont bénéficier de 58,9 M€ supplémentaires. Sont par ailleurs prévus des moyens pour des programmes de recherche prioritaires, notamment dans le domaine de la défense, des nanotechnologies et de l'écologie.

Ces moyens vont venir s'ajouter aux crédits nouveaux dont les organismes de recherche disposent déjà dans le cadre de la loi de finances initiale (crédits notamment dédiés à l'amélioration des carrières des personnels, à la structuration en instituts et au fonctionnement des laboratoires).

Au total, grâce au plan de relance, les subventions de l'Etat dédiées aux organismes de recherche sont « boostées » : elles progressent en 2009 de 5,4 %, contre 3,7 % avant plan de relance.

Les conventions que nous signons aujourd'hui vont permettre :

- d'accélérer les investissements liés aux très grandes infrastructures de recherche (TGIR) grâce à 46 M€ supplémentaires. Le budget 2009 pour ces investissements sera augmenté de

17% grâce au plan de relance, passant de 273 M€ prévus au budget initial à 319 M€. Par exemple, les 6 dernières lignes de lumière de la seconde phase du synchrotron SOLEIL vont pouvoir être construites avec un an d'avance;

- Elles vont également permettre d'anticiper des opérations immobilières (principalement de mise en sécurité) et d'équipements lourds, dont certaines sont inscrites dans les contrats de projet Etat régions pour 12,9 M€.

Ces moyens vont en avoir un véritable effet de stimulation pour :

- les chercheurs français et européens, des sphères publique et privée, qui pourront disposer plus rapidement d'équipements plus performants pour améliorer leurs travaux de recherche ;
- les entreprises de haute technologie qui développent ces grands équipements, souvent à la pointe de la technologie ;
- le secteur du bâtiment et de la construction.

L'objectif de ce plan de relance est d'injecter massivement et rapidement ces crédits dans notre économie.

Mon objectif, c'est que ces opérations soient réalisées le plus vite possible pour que notre recherche soit renforcée dans nos domaines d'excellence.

C'est donc maintenant à vous de jouer, Mesdames et Messieurs les responsables d'organismes de recherche, pour utiliser au mieux ces crédits dans les meilleurs délais.